



Caen, le 7 mars 2019

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Les entreprises du bâtiment signent une charte de bonnes pratiques

Les Entreprises Générales de France.BTP (EGF.BTP) et les entreprises adhérentes de la Fédération Française du Bâtiment en Normandie ont signé, le 7 mars 2019, une nouvelle Charte de bonnes pratiques.

Les entreprises générales et les entreprises partenaires sous-traitantes de la Région Normandie ont décidé de rédiger une Charte qui a pour objectif de proposer, dans le respect de la législation en vigueur - notamment la loi du 31 décembre 1975 -, des règles générales de comportement, dans un esprit de transparence et de relations contractuelles équilibrées. Cette Charte de bonnes pratiques a été signée ce 7 mars, par Joël Moutier, délégué régional d'EGF.BTP en Normandie et Alain Piquet, Président de la Fédération Française du Bâtiment Normandie. Assistaient à cette signature les présidents des Fédérations du Calvados, de l'Eure, de la Manche, de l'Orne, de Rouen-Dieppe et du Havre-Pointe de Caux et les adhérents d'EGF.BTP en Normandie.

Affichée sur les chantiers, cette Charte entend contribuer au bon déroulement des chantiers, dans un climat de confiance et de respect mutuel, avec un devoir de rentabilité partagée. Elle doit permettre aux parties de tout mettre en œuvre pour satisfaire le client final, dans le respect des règles de sécurité et environnementales, contribuant ainsi à améliorer la qualité des ouvrages.

Concrètement, cette Charte passe en revue les différentes phases du chantier et liste, pour chacune d'elle (études, chantier, réception) les engagements que prennent les entreprises générales et leurs partenaires sous-traitants. Ce document comprend également des engagements mutuels sur deux sujets transversaux majeurs que sont l'environnement et la prévention-sécurité sur les chantiers.

L'adhésion à la présente Charte constitue un engagement moral, volontaire et individuel de chaque entreprise. En signant ce document, les parties s'engagent à en assurer la diffusion et la promotion dans leurs réseaux respectifs.

La Charte de bonnes pratiques est disponible sur www.egfbtp.com et www.normandie.ffbatiment.fr

LES SIGNATAIRES

La Fédération du Bâtiment Normandie : La FFB Normandie est une organisation professionnelle qui représente et défend les intérêts de la profession sur le territoire normand.

Elle intervient en support et relais des 6 Fédérations territoriales qui la composent. Ces fédérations assurent un service de proximité et d'accompagnement auprès de 3000 entreprises et artisans du bâtiment. <http://www.normandie.ffbatiment.fr/>

Entreprises Générales de France.BTP (EGF.BTP) est l'organisation professionnelle des entreprises générales de bâtiment et de travaux publics, reconnues pour leur capacité à proposer à leurs clients une approche globale de l'acte de construire. Membre de la FFB et de la FNTP, EGF.BTP regroupe des PME, des entreprises de taille intermédiaire ainsi que les majors. <http://www.egfbtp.com>

CONTACTS

FFB Normandie – Bertrand Dumouchel – 02 31 27 70 50 - dumouchelb@normandie.ffbatiment.fr

FFB Normandie – Estelle Sanquer – 06 31 50 41 95 – sanquere@normandie.ffbatiment.fr

EGF.BTP – Laurence Francqueville – 06 65 51 92 95 – francqueville@egfbtp.com